

ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. MME

François Rovetta

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante

directeur de l'école

Directrice Thérèse de l'art (ED 441)

certifie que le projet intitulé

performance artistique de Sébastien LAYRAL et Olivier PONSIERON

porté par

MEZHOUD Sarra

étudiant.e(s) en

doctorat d'histoire de l'art à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A.....
A. François

Le..... 14 oct 2024

Signature + cachet de l'établissement

